



Date de parution 21 novembre 2003

Directeur de la publication :
B. COLINET, inspecteur d'académie
N° I ISSN : 1281 - 1785
Inspection académique de la Haute-Saône
5, Place Beauchamp
B.P. 419 - 70013 VESOUL cedex
Téléphone : 03.84.78.63.00
Télécopie : 03.84.7863.63

LE BULLETIN DÉPARTEMENTAL DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE DE LA HAUTE-SAÔNE

DANS CE NUMÉRO :

Personnels

.palmes académiques
.congé de formation professionnelle

Examens et concours

.premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles

Réglementation – scolarité

.absentéisme

Informations diverses

.débat national sur l'école
.collecte de fonds (jeunesse au plein air)
.Secteur médecin
.Service social des personnels
.enseignement artistique et action culturelle

ANNEXES : fiche de réservation (débat national sur l'école)

sommaire (j.p.a)

appel à projet (fiche signalétique)



Editorial

Dans l'éditorial du bulletin départemental n° 2 j'avais appelé l'attention sur le débat national sur l'avenir de l'école. Les conditions d'organisation et de déroulement de cette importante opération ont été définies avec précision par des instructions ministérielles.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'école a établi un diagnostic sur le système scolaire français qui peut servir de base aux discussions. La Commission du débat national a élaboré 22 sujets prospectifs de réflexion. Dans cette liste, chaque animateur choisira et proposera de traiter 3 questions. Les choix seront faits de telle façon que l'ensemble des thèmes puisse être abordé dans le département. Chaque participant disposera de deux dépliants de 4 pages : "Ouvrir, le débat national sur l'avenir de l'École" et "Quelle école pour demain". Toutes les opinions sont libres et égales pour autant qu'elles soient respectueuses et non infamantes. Un rôle important incombe également aux animateurs pour le déroulement des réunions. Avec l'aide des rédacteurs, ils établiront une synthèse des travaux, présentant les sujets prospectifs discutés et les 3 priorités pour l'école dégagées lors de la réunion. Ces restitutions ne donnent pas lieu à validation hiérarchique. Elles sont transmises à la Commission du débat national par l'organisateur.



➤Le site www.debatnational.education.fr donne tous les éléments pour comprendre les enjeux du débat. Il permet aussi une expression spontanée par l'envoi de contributions libres.



➤Les réunions organisées par l'Éducation nationale s'adressent aux publics traditionnels des écoles et établissements : enseignants, personnels non enseignants, parents d'élèves, élèves, mais aussi d'autres partenaires de l'École qui seront invités par l'organisateur. Les réunions d'arrondissement organisées par les Sous Préfets en liaison avec l'inspecteur d'académie sont ouverts à tous sans exclusive. Les animateurs ont la possibilité d'inviter les grands témoins.



Vous trouverez dans ce bulletin départemental le programme des différentes réunions ainsi qu'un bulletin de réservation pour les enseignants du premier degré.

PERSONNELS

Palmes académiques – promotion du 14 juillet 2003

Officier

Mme Bataille Suzanne – aide principale de laboratoire au lycée de Lure
Mme Carteret Régine – conseillère pédagogique à l'IEN de Gray
M. Cottet-Emard Guy – directeur adjoint à l'IUFM de Franche-Comté
Mme Daval Marie-Claude – professeur des écoles à l'IEN de Luxeuil
Mme Djezzar Michèle – professeur des écoles à l'école du centre de Fontaine-les-Luxeuil
M. Renoult Jacques – professeur agrégé au lycée de Lure

Chevalier

Mme Belle Danièle – professeur des écoles à la SEGPA du collège de Saint-Loup-sur-Semouse
Mme Boucher Muriel – agent administratif à l'inspection académique de Vesoul
Mme Bregnard Marie-Aimée – professeur certifiée au collège de Lure
M. Breniaux Jean-Louis – SASU classe exceptionnelle à l'inspection académique de Vesoul
Mme Brioux Françoise – PLP 2 au L.P. Luxembourg de Vesoul
M. Brunet Denis – maître ouvrier – 70100 Crésancey
M. Chanson Jean-Marie – professeur certifié au collège Rostand de Luxeuil-les-Bains
Mme Clave Monique – PEGC au collège de Jussey
M. Corbont Daniel – professeur des écoles à l'école des Fougères de Fougerolles
Mme Cottet-Emard Françoise – conseillère pédagogique à l'IEN Vesoul nord
M. Deniset Michel – proviseur du lycée Aragon d'Héricourt
Mme Deplaud Bernadette – assistante sociale conseillère technique à l'inspection académique
Mme Drouhot Jocelyne – professeur certifiée à l'IUFM de Vesoul
Mme Glorieux Paulette – PLP au L.P. Pontarcher de Vesoul
Mme Goux Yvette – 70000 La Demie
M. Gremaud Alain – ouvrier professionnel au collège Pergaud de Favorney
Mme Guichon Mireille – PLP au L.P. Pontarcher de Vesoul
Mme Horcholle Andrée – professeur certifiée au lycée Lumière de Luxeuil
M. Houillon Gérard – IEN – IO à l'inspection académique de Vesoul
Mme Lamay Joëlle – professeur des écoles à l'école du Stade de Vesoul
M. Lonchamp Gilles – principal du collège de Jussey
Mme Marchand Françoise – conseillère pédagogique à l'IEN de Luxeuil
Mme Parisot Jocelyne – chargée de mission action culturelle à l'inspection académique de Vesoul
Mlle Petitemange Françoise – professeur des écoles au groupe scolaire L. Pergaud d'Arc-les-Gray
Mme Piffault Maryline – professeur des écoles à l'école maternelle des Capucins à Gray
Mlle Revol Sylvie – proviseur au lycée de Lure
Mme Rousselot Claude – PEGC au collège de Jussey
M. Schirlin Jean-Luc – directeur de la SEGPA du collège Delaunay de Gray
M. Sontot Christian – principal du collège Mortard de Lure
M. Teyssier Jean-Paul – directeur adjoint à l'IUFM de Franche-Comté
Mlle Tournut Martine – principale du collège Jacques Brel de Vesoul
Mme Weyermann Annie – AASU au collège de Fougerolles
Mme Ziegele Christiane – agent de service à l'IUFM de Vesoul

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

INFORMATIONS DIVERSES		
Etablissements	journée	animateur
Lycées		
GRAY - lycée Cournot	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Garric, professeur économie gestion au lycée
HERICOURT - lycée Aragon	05.12.03 après-midi 06.12.03 matin	M. Senez, IPR M. Paléo professeur
LURE - lycée Georges Colomb	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Reverdy, CSAIO
LUXEUIL - lycée Lumière	29.11.03 matin 03.12.03 après-midi	M. Colin, IEN 1 ^{er} degré
VESOUL - lycée Belin	05.12.03 après-midi 06.12.03 matin	M. Mathey, CPE
VESOUL - lycée des Haberges	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Milot (personne qualifiée CA)
Lycées professionnels		
GRAY - lycée professionnel Fertet	05.12.03 journée	Mme Odille – MM. Gaucher – Perlo, professeurs au LP
LURE - lycée professionnel Bartholdi	01.12.03 matin 03.12.03 après-midi	Mme Chabod, professeur du LP M. Chevillard – IEN ET
LUXEUIL - lycée professionnel Beauregard	05.12.03 après-midi 06.12.03 matin	M. Maitre – IEN ET
VESOUL - lycée professionnel Luxembourg	03.12.03 matin 05.12.03 après-midi	M. Florentin, PLP 2 STI au LP
VESOUL - lycée professionnel Pontarcher	05.12.03 journée	M. Niepceyron, conseiller régional
collèges		
CHAMPAGNEY - collège Victor Schoelcher	05.12.03 après-midi 06.12.03 matin	Mme Baumann, professeur
CHAMPLITTE – collège Leroi Gourhan	10.12.03 matin 13.12.03 matin	M. Marion
DAMPIERRE - collège Gaston Ramon	03.12.03 matin 12.12.03 après-midi	M. Menissier – IEN Gray
FAUCOGNEY - collège Duplessis Deville	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Seguin, maire
FAVERNEY - collège Louis Pergaud	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Isabey – président de la FOL 70
FOUGEROLLES - collège des Combelles	29.11.03 matin 03.12.03 matin	M. Pascaud, professeur Mme Bathelot, maire Aillevillers Mme Malo, directrice CIO Lure

GRAY - collège Robert Delaunay	03.12.03 matin 12.12.03 (16 h – 19 h)	Mme Adam, IPR
GRAY – collège Romé de l'Isle	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Fevotte
GY - collège Raymond Gueux	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Poirey, enseignant chercheur à l'UFM Besançon
HERICOURT - collège P. et M. Curie	02.12.03 journée	M. Tellier - IPR
JUSSEY - collège Louis Pasteur	02.12.03 (15 h 30 – 19 h 30) 05.12.03 (après-midi)	Mme Vigneron, maire
LURE - collège Mortard	04.12.03 journée	Mme Parisot – chargée de mission à l'IA 70
LUXEUIL - collège Jean Rostand	01.12.03 (17 h – 20 h 30) 06.12.03 matin	M. Duchêne journaliste Est Républicain
LUXEUIL - collège Mathy	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Borer M. Colnat – COP au CIO Luxeuil
MARNAY - collège Albert Mathiez	05.12.03 journée	M. Ballot – maire de Marnay
MELISEY - collège des mille étangs	02.12.03 après-midi 06.12.03 matin	Mme Caravati – parente d'élève
NOIDANS - collège René Cassin	03.12.03 matin 06.12.03 matin	Mme Bousсахane – CPE au collège
PESMES - collège Jacques Prévost	03.12.03 matin 06.12.03 matin	M. Henning – président départemental PEEP
RIOZ - collège Jules Jeanneney	06.12.03 matin 09.12.03 (17 – 19 h)	Mme Reynaud, IPR
ST LOUP - collège André Masson	02.12.03 après-midi 04.12.03 (16 – 19 h)	Mme Parisot – chargée de mission à l'IA 70
SCEY S SAONE - collège Château Rance	03.12.03 matin 06.12.03 matin	Mme Hodille – présidente parents d'élève
VAUVILLERS - collège Charles Péguy	04.12.03 journée	Mlles Mullin – Breney, enseignantes M. Désiré, enseignant et maire
VESOUL - collège Gerôme	25.11.03 matin 03.12.03 après-midi	M. Denoix, documentaliste M. Marchand, CPE Mme Wenger-Bidoyen, mère d'élève
VESOUL - collège Jacques Brél	05.12.03 journée	M. Lucas – parent d'élève
VESOUL - collège Jean Macé	03.12.03 matin 05.12.03 après-midi	M. Haas – directeur CIO Vesoul
VILLERSEXEL - collège Louis Pergaud	13.12.03 matin 17.12.03 matin	M. Jacob – directeur maison d'enfants de Moirmay

Inspection académique de Vesoul		02.12.03 matin 04.12.03 matin	M. Houillon – IEN IO
IEN de Gray	Gy - mairie	02.12.03 (16 - 19 h)	M. Messey – secrétaire régional ligue de l'enseignement
	Arc-les-Gray - mairie (salle rose)	06.12.03 matin 05.12.03 (16 - 19 h)	M. Huguenin – retraité E.N.
	Rigny - salle des fêtes	06.12.03 matin 04.12.03 (16 - 19 h) 06.12.03 matin	M. Mauclair – professeur Université de Bourgogne
IEN de Lure	Héricourt - salle des fêtes	01.12.03 (16 - 19 h)	Mme Edith Bonnet – CPD EPS
	Héricourt - école élémentaire Ploye	06.12.03 matin	
	Champagney - salle des fêtes	02.12.03 (16 - 19 h)	M. Rémond – retraité E.N.
	Ronchamp – école élémentaire Lure – école élémentaire J. Macé Lure – école élémentaire J. Ferry	06.12.03 matin 05.12.03 (16 - 19 h) 06.12.03 matin	M. Davot – responsable FOL 70
IEN de Luxeuil	Luxeuil – mairie	02.12.03 (16 - 19 h)	M. Durrupt – retraité E.N.
	Luxeuil - centre social Melisey – salle des fêtes	06.12.03 matin 29.11.03 matin	M. Couturier – retraité E.N.
IEN de Vesoul nord Vesoul – IUT Vaivre	St-Loup-s-Semouse – salle F. Mitterrand	02.12.03 (16 - 19 h) 06.12.03 matin	M. Lalloué – retraité E.N.
	Amance – salle du parc	04.12.03 (16 19 h) 06.12.03 matin	M. Cottet Enard, directeur adjoint IUFM
	Port-sur-Saône – salle des fêtes	04.12.03 (16 - 19 h) 06.12.03 matin	M. Laurent, maire Mailleroncourt St Pancras Mme Scheffler, retraitée E.N.
IEN de Vesoul sud Vesoul - IUFM	Rioz – mairie	04.12.03 (16 19 h) 06.12.03 matin	Mme Bardot, retraitée E.N.
	Villersexel – mairie	02.12.03 (16 19 h) 06.12.03 matin 05.12.03 (16 19 h) 06.12.03 matin	M. Cottet Enard, directeur adjoint IUFM Mme Bonnet, CPD EPS
		01.12.03 matin 08.12.03 matin	M. Barbier, directeur foyer comtois Autet Mme Rebeschini, directrice IME Maizières
Arrondissement de Vesoul Gray	Vesoul - IUFM (amphithéâtre)	10.12.03 - 17 h	
Arrondissement de Lure	Gray – salle des congrès	08.12.03 – 17 h	
	Lure – espace du sapeur	08.12.03 – 17 h	
	Héricourt – salle wissang	09.12.03 – 17 h	

Réunions organisées par la préfecture de la Haute-Saône

EXAMENS ET CONCOURS

PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES SESSION 2004

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Peuvent se présenter au premier concours interne, les instituteurs titulaires qui justifient de trois années de services effectifs en cette qualité au 1er septembre de l'année précédant le concours.

INSCRIPTIONS :

L'inscription du candidat doit être effectuée auprès de l'Inspecteur d'académie du département au titre duquel il désire concourir.

Le registre des inscriptions sera ouvert à partir du **LUNDI 15 DECEMBRE 2003 jusqu'au LUNDI 16 FEVRIER 2004 à 17 h 00 à**

l'Inspection Académique de la Haute-Saône
Division des Examens et Concours
5, Place Beauchamp - BP 419 -
70013 VESOUL Cedex

tél. : 03.84.78.63.16.

Aucun dossier ne pourra être adressé à l'école sur demande téléphonique. Il sera, soit remis en mains propres, soit adressé au candidat qui aura préalablement établi une demande écrite accompagnée d'une enveloppe grand format timbrée à 1,11 euro et libellée à son adresse.

La date de l'épreuve écrite a été fixée sur le plan national, au **MERCREDI 31 MARS 2004**.

Le nombre de postes prévu pour la Haute-Saône sera communiqué ultérieurement.

Les dossiers dactylographiés servant de base à l'épreuve orale d'admission devront être remis, en double exemplaire, aux surveillants de l'épreuve écrite, le **MERCREDI 31 MARS 2004**.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Inspection académique - division des EXAMENS et CONCOURS.

REGLEMENTATION - SCOLARITE

ABSENTEISME _ RAPPEL

- ◆ Toute absence d'un élève doit être signalée aux personnes responsables de l'enfant dès la première heure de l'absence.
- ◆ A partir de 4 demi-journées d'absence dans le mois, non justifiées, ou dont le motif paraît inexact ou non recevable, un signalement est fait à l'IEN qui transmet à l'Inspection Académique.
- ◆ Le signalement doit faire apparaître le nom, le prénom, la date de naissance, la classe fréquentée, les périodes d'absence et les nom et adresse des responsables pour permettre à l'Inspecteur d'adresser un courrier aux familles.
- ◆ En cas d'absences répétées pour motif médical, ne pas hésiter à alerter les services de santé.

INFORMATIONS DIVERSES

CAMPAGNE DE SOLIDARITE 2004 JEUNESSE AU PLEIN AIR

Complémentaire de l'enseignement public, la Jeunesse au Plein Air (J.P.A.) milite pour le droit aux vacances et aux loisirs car aujourd'hui 3 enfants sur 10 ne partent pas en vacances.

Chaque année elle organise une collecte de fonds pour aider les enfants, qui en ont besoin , à partir en vacances collectives (centres de vacances ou de loisirs).

L'an dernier, 8 100 Euros ont été collectés en Haute-Saône par les écoles volontaires ; qu'elles soient remerciées ici pour cette action de solidarité ; 162 bourses ont pu ainsi être distribuées.

La campagne 2004 sera lancée le 21 janvier et se déroulera jusqu'au 8 février.

SOLIDARITE CITOYENNETE

Depuis 4 ans, la JPA met à la disposition des enseignants des dossiers pédagogiques. Cet outil, destiné aux 3 cycles de l'école primaire, propose des situations pédagogiques qui peuvent vous être utiles pour réfléchir, aborder et pratiquer la solidarité et la citoyenneté avec vos enfants. Le dossier comprend des fiches enseignants et des fiches élèves.

? Ce dossier est téléchargeable sur www.jpa.asso.fr; il a été réalisé avec le soutien de la SNCF ET DE LA CASDEN.

? Il est également disponible auprès du comité départemental JPA (siège situé à la FOL70-29 boulevard Charles de Gaulle à Vesoul).

INFORMATIONS DIVERSES

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE EN FAVEUR DES ELE- VES

SECTEURS DES MEDECINS

AU 15 septembre 2003

*** Madame le Docteur FERRY - Médecin Conseiller Technique**

INSPECTION ACADEMIQUE - 5, place Beauchamp 70000 VESOUL - Tél. 03.84.78.63.06
Fax 03.84.78.63.63

*** Monsieur le Docteur GRENOT - Centre Médico-Scolaire- 10 rue Serpente**

70000 VESOUL - Tél. 03.84.76.05.65 - Fax 03.84.75.34.39

- . Lycée Belin VESOUL
- . Lycée Professionnel Pontarcher VESOUL
- . Secteur du 1^{er} degré et collège Jacques Brel VESOUL
- . Collège de SCEY SUR SAONE
- . Secteur du premier degré et collège de RIOZ

En réseau : lycée Les Haberges à VESOUL

*** Madame le Docteur CLAVIER - Centre Médico-Scolaire- 10 rue Serpente**

70000 VESOUL - Tél. 03.84.76.05.65 - Fax 03.84.75.34.39

- . lycée professionnel Luxembourg à Vesoul
- . Secteur du premier degré public de VILLERSEXEL
- . E.R.E.A. de Villersexel
- . Secteur du premier degré et collège de NOIDANS LES VESOUL
- . Secteur du premier degré et collège de FAVERNEY
- . Secteur du premier degré et collège de JUSSEY
- . Secteur du premier degré du collège Jean Macé (Frotey les Vesoul, Quincey, Navenne, écoles du Boulevard, rue Petit, Banque, Stade à Vesoul)

En réseau : lycée professionnel Bartholdi à LURE

*** Madame le Docteur BONVALLET - Centre Médico-Scolaire- 10 rue Serpente**

70000 VESOUL - Tél. 03.84.76.05.65 - Fax 03.84.75.34.39

- . Secteur du premier degré et collège Gérôme VESOUL et classe relais
- . Secteur du premier degré de SCEY SUR SAONE

En réseau : Collège et L.P. Marteroy à VESOUL

*** Madame le Docteur GENET - Centre Médico-Scolaire Place du 8 mai 45**

70300 LUXEUIL Tél. et Fax : 03.84.93.88.20

- . Lycée Polyvalent de LUXEUIL
- . Lycée Professionnel Beauregard LUXEUIL
- . Secteur du premier degré public de LUXEUIL
- . Collège Rostand LUXEUIL
- . Secteur du premier degré et collège de SAINT LOUP SUR SEMOUSE
- . Secteur du premier degré et collège de FAUCOGNEY
- . Collège public de FOUGEROLLES

En réseau : Collège du Mortard à LURE

INFORMATIONS DIVERSES

* **Madame le Docteur ARNAULT** - Centre Médico-Scolaire rue du Groupe scolaire
70400 HERICOURT Tél. et Fax : 03.84.56.77.48

- . secteur du premier degré et collège de CHAMPAGNEY
- . Lycée Aragon HERICOURT
- . Secteur du premier degré et collège public d'HERICOURT
- . Collège de Melisey

* **Madame le Docteur GUILLAUME** - Centre Médico-Scolaire 10 rue des Casernes
70100 GRAY Tél. 03.84.65.07.73 - Fax 03.84.65.18.11

- . Lycée Cournot GRAY
- . Lycée Professionnel GRAY
- . Secteur du premier degré et collèges publics de GRAY
- . Secteur du premier degré et collèges de GY

En réseau : Secteur du premier degré et collège de MARNAY
Secteur du premier degré de PESMES

* **Monsieur le Docteur MIELOT** - Centre Médico-Scolaire 10 rue des Casernes
70100 GRAY Tél. 03.84.65.07.73 - Fax 03.84.65.18.11

- . Secteur du premier degré et collège de CHAMPLITTE
- . Secteur du premier degré et collège de DAMPIERRE SUR SALON
- . Collège Jean Macé à VESOUL

SECTEURS EN RESEAU :

Centre Médico-Scolaire de VESOUL

- premier degré secteur de Jean Macé (Dampierre/Linotte, Cerre les Noroy, Noroy le Bourg, Valleriois le Bois, Villers le Sec, Colombe les Vesoul, Valleriois Lorioz, Vellefaux,)
- collège de Villersexel
- Secteur du 1^{er} degré de Rougemont
- 1^{er} degré du Groupe scolaire du Marteroy à Vesoul
- Lycée agricole à Vesoul
- Secteur du premier degré et collège de Vauvillers

Centre Médico-scolaire de LUXEUIL

- collèges Mathy et Saint Colomban à Luxeuil
- secteur du premier degré privé de Luxeuil
- secteur du premier degré et collège privé de Fougerolles
- secteur du premier degré de Melisey

Centre Médico-scolaire de LURE

- lycée polyvalent Colomb Lure
- . secteur du premier degré privé et collège privé de Lure
- . secteur du premier degré public de LURE

Centre Médico-scolaire de GRAY

- collège de Pesmes
- secteur du premier degré privé et collège privé de Gray

Centre Médico-scolaire d'HERICOURT

Ecole et collège Saint Joseph à Héricourt

Pour les établissements n'ayant pas actuellement de médecin scolaire rattaché : EN CAS DE SITUATION D'URGENCE, CONTACTER LE Docteur FERRY - Médecin conseiller

INFORMATIONS DIVERSES

SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

Madame THERIOT se tient à la disposition de tout agent de l'éducation nationale en poste en Haute-Saône : ATOS, enseignant 1° ou 2° degré, DDJS ...

*** QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT :**

- *stagiaire, titulaire, contractuel de droit public...*
- *en activité ou en arrêt maladie*
- *enseignant, agent administratif, personnel de service...*

*** POUR TOUT PROBLEME CONCERNANT :**

- *vosre famille*
- *vosre santé*
- *vosre travail*
- *vosre budget*

*** TENUE AU SECRET PROFESSIONNEL,
L'ASSISTANTE SOCIALE VOUS PROPOSE :**

- *écoute*
- *soutien*
- *aide et accompagnement*
- *information et orientation*

De par ses missions de service social du travail, l'assistante sociale intervient également :

- **pour apporter un éclairage social lors de l'étude des dossiers d'actes de gestion, mutation, nomination...**
- **pour informer les personnels en arrêt maladie sur leurs droits sociaux**

De plus, elle instruit les demandes d'aide et de prêt dans le cadre de l'action sociale.

OU VOUS ADRESSER ?

Madame THERIOT peut être jointe lors de ses permanences téléphoniques :

les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 H à 12 H au 03 84 78 63 48

un rendez vous pourra vous être proposé à son bureau situé à :

**l'Inspection d'Académie, 5 place Beauchamp 70013 Vesoul
adresse Email : ce.assper.ia70**

PERSONNELS

CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Année scolaire 2004/2005

Réf. : note de service publiée au B.O. n° 20 du 18/05/1989 – N° 89-103 du 28/04/1989

Conditions à remplir :

- Avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans l'administration en qualité de titulaire, de stagiaire ou d'agent non titulaire. Toutefois, la partie du stage accomplie dans un centre de formation ou comportant la dispense d'un enseignement professionnel ne peut être prise en compte. Sont également exclues les périodes de service national.
- Pour l'appréciation de la condition de durée de services exigée, les services à temps partiel sont pris en compte au prorata de la durée.
- **Les fonctionnaires doivent s'engager à rester au service de l'Etat, à l'issue de leur formation, pendant une durée égale au triple de celle pendant laquelle ils auront perçu l'indemnité mensuelle forfaitaire.**

Les actions choisies doivent avoir reçues l'agrément de l'Etat (arrêté du 23/07/1981 – J.O. du 04/08/1981). Cet agrément n'est pas requis lorsque le stage est organisé par un établissement public de formation ou d'enseignement. Dans les autres cas, il appartient aux demandeurs de fournir toutes pièces justificatives relatives à cet agrément.

Obligations aux cours du congé :

A la fin de chaque mois et au moment de leur reprise de fonctions, les intéressés doivent remettre à leur chef de service une attestation prouvant leur présence effective en formation au cours du mois écoulé.

S'il est constaté que les fonctionnaires ont interrompu leur formation sans motif valable, il est mis fin immédiatement à leur congé ; si l'absence est constatée pendant la période de versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire, les intéressés sont tenus de reverser l'intégralité des sommes qu'ils ont perçues depuis le jour où ils ont interrompu leur formation.

Dépôt des demandes :

La demande de congé de formation doit indiquer la date à laquelle commence la formation, sa nature et sa durée, ainsi que le nom de l'organisme responsable de la formation (joindre un rapport détaillé).

L'intéressé(e) doit fournir une attestation prouvant que la formation choisie entre dans le cadre défini par le décret et l'arrêté du 23/07/1981 précités.

Toute demande de congé de formation doit être assortie de l'engagement cité ci-dessus.

Les maîtres intéressés demanderont par courrier une notice de candidature à la division du personnel (joindre une enveloppe timbrée portant l'adresse personnelle).

Délais de dépôt des dossiers complets : 15 janvier 2004

INFORMATIONS DIVERSES

« ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ACTION CULTURELLE »

Institut Claude Nicolas Ledoux

Objet : Appel à projet – jardins 2004

Dans la continuité des thématiques annuelles autour de la Cité idéale, la Saline Royale abordera la couleur et la lumière en 2004.

La thématique sera déclinée en exposition et en jardins où interviendront des artistes, des designers, des ingénieurs avec la complicité des lycées agricoles.

Cette année, un appel à projet est adressé à tous les professeurs des écoles, collèges et lycées.

Il vous invite à intervenir sur la mise en lumière d'espace (allées, jardins, etc.), à réfléchir à des cheminements, à imaginer des installations sur l'arrière des bâtiments en jouant avec la couleur, la lumière, la transparence.

Le dossier doit contenir une fiche signalétique, une lettre de motivation en rapport avec la thématique, une fiche de présentation en plan et en élévation du projet, une fiche technique (matériaux, aménagement nécessaire, etc.)

- >les propositions doivent parvenir à la Saline Royale avant le : 22/12/2003**
- >les dossiers seront étudiés au cours des mois de : janvier – février 2004**
- >une réponse vous parviendra avant : fin février 2004**

Le site internet (adresse ci-dessous) propose un plan masse des lieux.

Adresse :

**SALINE ROYALE
A l'attention de Thierry Bournez
Appel à projet jardins
25610 ARC ET SENANS**

Tél : 03.81.54.45.00

Fax : 03.81.54.45.01

Site web: www.salineroyale.com

Fiche signalétique en annexe

FICHE DE RESERVATION

pour les enseignants du 1^{er} degré

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

Nom et qualité professionnelle

Madame :

Mademoiselle :

Monsieur :

participera aux réunions organisées le _____ et le _____

à _____

dans le cadre du Débat National pour l'Ecole

Date

Signature

A remettre dans les meilleurs délais à l'organisateur (IEN de circonscription)



Institut Claude-Nicolas Ledoux

Centre de Rencontres Européen
futurs, innovation, arts, architecture

FICHE SIGNALÉTIQUE

ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. :

Fax :

Mél :

RESPONSABLE DU PROJET

Nom :

Prénom :

Fonction ou discipline enseignée :

Mél :

CLASSE ENGAGÉE

Niveau :

Section :

Nombre d'élèves :

APPEL À PROJET



Saline Royale d' Arc et Senans / F-25610 Arc et Senans
tél. (33) 03 81 54 45 00 / fax (33) 03 81 54 45 01 / site web > www.salineroyale.com
association loi 1901 / TVA FR 31302795174 / SIRET 30279517400010 / APE 925 C

ÉDITORIAL

« Apprendre à vivre ensemble implique nécessairement une pratique qui favorise, outre l'acquisition de connaissances simples, l'adoption de comportements respectueux des autres et la prise de conscience des valeurs civiques. »

C'est « l'occasion de réfléchir aux nécessaires solidarités qui s'imposent aux enfants comme aux adultes. »

Programmes de l'Ecole Élémentaire,
2002

LA JPA ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ

La solidarité est un comportement généreux, d'aide et d'échange dans une société où chacun doit trouver sa place et apporter ce qu'il est, ses capacités et ses compétences dans une relation qui n'est pas celle de l'assistanat. Ce n'est ni de la charité, ni l'attente d'un geste en retour.

Depuis quatre ans, la Jeunesse au plein air met à votre disposition des dossiers pédagogiques traitant de l'éducation à la solidarité et plus largement à la citoyenneté. Cette année nous vous proposons une sélection de situations déjà parues ainsi que de nouvelles fiches autour des valeurs de laïcité, d'égalité, de respect.

Réfléchir à ces valeurs avec les élèves et s'engager dans une action concrète comme la campagne de solidarité pour aider les enfants à partir en vacances, c'est militer avec la Jeunesse au plein air pour rendre effectif le droit aux vacances et aux loisirs.

Nous vous souhaitons un travail pédagogique fructueux.

François TESTU
Président de la JEUNESSE AU PLEIN AIR

Sommaire

Fiches enseignant :

Définir la notion de solidarité	p. 3
Identifier le mot solidaire	p. 4
Approfondir la notion de solidarité	p. 5 et 6
Pratiquer la solidarité	p. 7 et 8
Approfondir la notion de solidarité et la pratiquer	p. 9
Evaluer la notion de solidarité	p. 10

Fiches élève :

Définir la notion de solidarité	p. 11 et 12
Approfondir la notion de solidarité	p. 13
Pratiquer la solidarité	p. 14
Approfondir la notion de solidarité et la pratiquer	p. 15, 16 et 17
Evaluer la notion de solidarité	p. 18 et 19

